



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-QUE-003

Déposé le : 05.12.17

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

Etat de la situation des subventions aux communes pour les aider à la révision de leur PGA

Texte déposé

En date du 15 mai 2015, le Grand Conseil adoptait un projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 5 millions afin de financer une aide aux communes pour la révision de leurs plans d'affectation en relation avec le Plan directeur cantonal et les mesures transitoires de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Ce décret est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2015 pour une durée de 4 ans.

Nous voici à la mi-temps du périmètre temporel.

Quelle est la situation actuelle quant aux subventions déjà versées et celles promises ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Gander Hugues

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Gander

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch